

## Séance du 10 juillet 2020 ( 18 heures )

**Le dix Juillet deux mille vingt à dix-huit heures les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Hippolyte du Fort légalement convoqués se sont réunis dans la salle de leur séance sous la présidence de Mr Bruno OLIVIERI, Maire.**

**Etaient présents** : Hélène MEUNIER, Florence ROUX, Claude FERRAULT., Marie-Andrée DRACS, Laurent VIGOUROUX, Arnaud GUIGON, Camille SOUVANT, Viviane FESQUET-LEBEAU, Lydie CALAFAT, Daniel GAUTHIER, , , Lydie CALAFAT, Bérengère STEMPELET, François PEREZ, Liliane CAMPLAN , Gérard SALTET ,Stéphan BERTO, Elise LAURENT, Marie-Aude BONNEL, Gérard SALTET, Odon ABBAL, Michel BESSET, Laetitia GIBERGUES, Sylvie CREGUT.

**Absents excusés** : José TARQUINI donne procuration à Bruno Olivieri , Réjane BARON donne procuration à Hélène Meunier, Joel COURTES donne procuration à Laurent Vigouroux, Dany VIGOUROUX donne procuration à Florence Roux ,Cyril MOH donne procuration à Michel BESSET.

**Absents** : Néant

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut délibérer.

Le secrétaire de séance a été désigné au sein de l'assemblée conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales en la personne de Daniel Gauthier

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

M le Maire ouvre la séance avec l'ordre du jour la désignation des délégués et de leurs suppléants pour l'élection sénatoriales.

Il procède à l'appel nominal des membres du conseil et a constaté que la condition de quorum posée était remplie.

En application du code électoral , le bureau électoral est constitué par le Maire, Président , les deux conseillers les plus âgés et les deux plus jeunes présents à savoir Camille Souvant, Marie Andrée Dracs, Laetitia Gibergues et Marie Aude Bonnel.

Il rappelle que les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste sans débat à la représentation proportionnelle suivant les règles de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel, présentées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin M le Maire constate que 2 listes de candidats ont été déposées.

Les opérations de vote sont mises en place et se déroulent, après le vote du dernier conseiller, le Président déclare le scrutin clos.

Résultats de l'élection :

Nombre de votants : 27

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 27

Ont obtenu

Liste présentée par Bruno Olivieri 22 voix soit 13 délégués titulaires et 4 suppléants

Liste présentée par Sylvie Crégut 5 voix soit 2 délégués titulaires et 1 suppléant

Soit :

liste Bruno Olivieri

Titulaires : Bruno Olivieri, Florence Roux, Joseph Tarquini, Réjane Baron, Laurent Vigouroux, Marie-Andrée Dracs, Arnaud Guigon, Viviane Fesquet -Lebeau, Camille Souvant, Bérengère Stempfelet, Stéphane Berto, Marie-Aude Bonnel, Gérard Saltet,

Suppléants : Claude Ferrault, Liliane Camplan, Joel Courtes, Elise Laurent

Liste Sylvie Crégut : Titulaires : Sylvie Crégut, Cyril Moh Suppléant : Michel Besset

La séance est levée à 18h35